

# BERNIN Préparation PLU

## Situation dans les documents du SCOT

### Rapport de présentation, volume 1, 434 pages :

- Page 69 :

**Tableau 2 – Les communes ayant plus de 1 500 emplois en 2008 classées en fonction de leur éloignement par rapport à Grenoble**

<b>Crolles-Bernin</b>	<b>20 km</b> (distance)	Grésivaudan	<b>11 600</b> (habitants)	<b>10 300</b> (emplois )	<b>5 300</b> (actifs ayant un emploi)
-----------------------	----------------------------	-------------	------------------------------	-----------------------------	---

- Page 97 :

#### **1.5. Des fonctions métropolitaines très concentrées dans le « coeur économique » de la région grenobloise**

**Les emplois et les équipements liés aux fonctions métropolitaines sont essentiellement concentrés dans le coeur de l'agglomération grenobloise ainsi que dans les pôles d'activité de Centr'Alp et de Crolles-Bernin et, dans une moindre mesure, à Voiron.**

- Page 134 :

Enfin, le fort développement de l'emploi dans la banlieue grenobloise (souvent à proximité des autoroutes), l'essor des zones commerciales périphériques et la création de grandes zones d'activité à l'extérieur du coeur d'agglomération (Centr'Alp, Crolles-Bernin) ont stimulé la périurbanisation. En effet, ces pôles se situent souvent aux marges ou en dehors des secteurs les plus congestionnés. Ils sont donc plus rapidement accessibles en voiture depuis les espaces périurbains, ce qui rend possible un éloignement plus important de l'habitat.

- Page 138 :

**En dehors du coeur de l'agglomération grenobloise, l'essor du tertiaire est également concentré géographiquement.**

Dans le Grésivaudan : Crolles et Bernin (+ 5 000 emplois tertiaires) ;

- Page 143 :

#### **3.4.1 L'essor des fonctions métropolitaines et les grandes opérations publiques d'aménagement marquent l'émergence de nouvelles centralités dès les années 1960**

L'aménagement de grandes zones d'activité à vocation industrielle et/ou technologique comme Innovallée – ex ZIRST ; Centr'Alp ; la zone d'industrielle de Bernin – Crolles.

- Page 152 :

#### **Encadré 7 – Définition des notions d'aire urbaine et de commune multipolarisée**

Pour l'INSEE, une aire urbaine (dans ses limites de 1999) est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclaves constituée par un pôle urbain (unité urbaine offrant plus de 5 000 emplois en 1999) et d'une couronne périurbaine.

La couronne périurbaine est constituée par l'ensemble des communes dont au-moins 40% de la population active résidente travaillait en 1999 dans le pôle urbain et les communes attirées par ce dernier.

Une commune est dite multipolarisée si au-moins 40% de sa population active résidente travaille dans plusieurs aires urbaines, sans qu'aucune d'entre-elle n'attire plus de 40% de cette population active.

**A l'intérieur de cette vaste aire urbaine polarisée par les villes-centres de Grenoble et Voiron et leur proche banlieue, 14 unités urbaines sont identifiées par l'INSEE.** Elles contribuent à structurer le territoire grâce à leur offre de commerce, de service, d'équipements et d'emplois et peuvent pour certaines avoir une attractivité importante (exemple de la zone d'activité de Crolles – Bernin qui accueille de nombreuses entreprises de hautes technologies).

- Page 161 :  
**2.2. En dehors du coeur de l'agglomération : 60% des emplois se localisent à moins de 25 km de Grenoble ...**  
**Les communes de vallée du Grésivaudan proches de l'agglomération grenobloise** accueillent environ 24 000 emplois autour des pôles d'emplois de Crolles et Bernin
- **2.3. ... notamment à Voiron, Centr'Alp', Crolles-Bernin, Montbonnot-Innovallée et dans les petites villes qui structurent les territoires de la région grenobloise**  
**Dans le Grésivaudan : Crolles – Bernin** (notamment en lien avec la zone industrielle qui accueille de nombreuses entreprises de haute technologie ST Microelectronics et Soitec) : 10 200 emplois
- Page 190 :  
L'étendue de cette aire d'influence est confortée par les synergies économiques importantes qui existent entre les centres de recherches entreprises implantés dans le coeur de l'agglomération et ceux situés dans les espaces d'activité de Crolles-Bernin...
- Page 200 :  
Dans les années 1990 et 2000, elles ont connu un essor économique important avec le développement de grandes zones d'activité liées notamment aux hautes technologies (Innovallée à Montbonnot, zone industrielle de Crolles-Bernin). Le pôle de **Crolles-Bernin** rassemble ainsi près de 12 000 habitants et plus de 10 000 emplois et **Montbonnot-Saint-Martin** offre 5 700 emplois pour 4 500 habitants.
- Page 205 :  
**A partir des années 1990, la situation économique du secteur s'améliore fortement,** notamment avec l'essor d'Innovallée-Montbonnot et de la zone industrielle de Crolles-Bernin  
**L'essor économique récent du Grésivaudan s'est très fortement « concentré » dans les 5 communes de la rive gauche de l'Isère entre Montbonnot et Crolles / Bernin**
- Page 206 :  
29% des échanges entre les deux secteurs (soit 35 000 déplacements / jour) sont effectués par des habitants de la Métro, notamment en lien avec l'attractivité des communes de la rive gauche de l'Isère entre Montbonnot et Bernin / Crolles.

Les seules citations concernant Bernin non associé à Crolles sont des listes pages : 93, 123, 139 et 205 et l'exemple d'un espace économique en piémont page 352.

## **Rapport de présentation, volume 2, 526 pages :**

*(NB : la numérotation est celle du document PDF, non cumulée avec la première partie)*

- Page 58 :  
**A moyen terme, le développement de l'offre va se poursuivre avec la réalisation de la phase II des travaux d'aménagement du Sillon Alpin Sud** : électrification totale de la ligne Valence R Grenoble R Chambéry ; création d'un terminus afin de prolonger les TER « Rives R Grenoble Université Gières » jusqu'à la gare de Brignoud (la communauté de communes du Grésivaudan étudie en parallèle la réalisation d'un transport en site propre entre la gare de Brignoud et Crolles R Bernin) ;
- Page 87 :  
**2.1.1. Une concentration marquée sur l'agglomération grenobloise**  
Sur les 323 000 emplois comptabilisés sur le territoire en 2008 (Source Insee R RPP), près des 2/3 des emplois sont concentrés dans l'agglomération grenobloise (209 000 emplois), positionnant le territoire dans une situation de surreprésentation vis-à-vis de ses secteurs voisins. Ainsi, en dépit de l'existence locale d'espaces économiques d'envergure (ex : Centr'Alp, Parc technologique de Crolles-Bernin

- Page 88 :  
**Pour le Grésivaudan** (2<sup>ème</sup> secteur employeur de la RUG après l'agglomération), la répartition communale de l'emploi suit la contrainte imposée par la vallée de l'Isère, tout en proposant un maillage communal minimal sur l'ensemble de son tracé. Deux communes se détachent plus particulièrement : Crolles-Bernin (principal employeur du secteur) qui concentre près de 27% de l'emploi du secteur (10 000 emplois) et Montbonnot pôle d'emploi plus récent (impact des transferts issus de la ZIRST de Meylan) concentrant 15% des emplois du secteur (5 700 emplois). A noter que ces deux communes se localisent toutes les deux sur la moitié sud du Grésivaudan.

*NB : Il est remarquable de constater que Crolles-Bernin est explicitement cité comme une seule et même commune !*

- Page 92 :  
**La mutation du Grésivaudan**  
 Cumulant au total près des 2/3 du supplément d'emploi enregistré au cours de ces 30 dernières années sur le secteur, les communes de Crolles / Bernin (+ 8 900 emplois) et Montbonnot-Saint-Martin (+ 5 500 emplois)
- Page 97 :  
**Des fonctions métropolitaines normalement concentrées**  
 Concentrant par ailleurs plus de 20% des emplois métropolitains, les secteurs du Grésivaudan et du Voironnais sont venus épauler plus récemment l'agglomération sur ses fonctions d'emplois stratégiques. Reposant essentiellement sur des opérations d'envergure à haut niveau de qualification (Moirans-Voreppe et Crolles-Bernin)
- Page 99 :  
 les effets de franges du « Coeur de chauffe » grenoblois sur l'ensemble de ses connexions territoriales : Voironnais (Voreppe/Moirans), Grésivaudan (Montbonnot, Crolles/Bernin)...  
 De même, le site de Crolles-Bernin...
- Page 111 :  
**3.3.1. La vocation des espaces économiques**  
 L'analyse fonctionnelle de l'emploi des espaces économiques dédiés proposée ci-après met ainsi en évidence la grande mixité fonctionnelle des sites sur l'ensemble de Région Urbaine (représentation de l'ensemble des fonctions économiques), tout en soulignant une spécificité métropolitaine notable (liée à la présence de sites majeurs : Polygone Scientifique, Crolles-Bernin, Centr'Alp, Innovallée...).
- Page 116 :  
**2- Parc technologique de Crolles-Bernin**
- Page 119 :  
 Du fait de la relative et rapide obsolescence des données proposées (SIRENE 2007), la centaine de sites repérés ne fera pas l'objet d'un développement individualisé ; la lecture des cartographies apportant à elle seule un éclairage sur la localisation, le poids et la vocation indicative de chacun de ces espaces.  
 On relèvera cependant à titre d'éléments marquant l'omniprésence des emplois présents sur l'ensemble des sites identifiés, y compris ceux présentant des vocations affirmées : Innovallée, Crolles-Bernin, Centr'Alp...
- Page 269 :  
**Mesurée par l'intensité des migrations domicile / travail, l'influence du coeur de l'agglomération grenobloise s'étend largement sur le Grésivaudan** (au-delà de Crolles et de Villard-Bonnot), **sur une partie du Vercors et de la Chartreuse, sur le Sud Grenoblois ainsi que les communes du sud de l'agglomération grenobloise et la partie Nord du Trièves, sur la partie sud du voironnais** et, dans une moindre mesure, sur les parties ouest de la Bièvre et du Sud Grésivaudan. L'étendue de cette aire d'influence est confortée par les synergies économiques importantes qui existent entre les centres de recherches et les entreprises implantées dans le coeur de l'agglomération et ceux situés dans les espaces d'activité de Crolles-Bernin, de Montbonnot et de Centr'Alp.

- Page 271 :  
**2.4. Les pôles d'emplois de la vallée Grésivaudan : des sites technopolitains majeurs**  
 Dans la vallée du Grésivaudan, deux grands sites économiques accueillent, depuis une vingtaine d'années, un fort développement de l'économie technopolitaine en lien étroit avec les entreprises et centres de recherches implantés, notamment, dans le coeur de l'agglomération grenobloise.  
**La zone industrielle de Crolles-Bernin** accueille notamment les sites de production de « puces » électroniques de ST-MICROELECTRONICS et de SOITEC  
**Si le Grésivaudan est fortement soumis à l'attractivité de l'agglomération grenobloise** et – pour sa partie nord – de l'agglomération chambérienne, **il a connu un important développement de l'emploi au cours des 20 dernières années, qui s'est notamment concentré à Crolles / Bernin et à Montbonnot**
- Page 279 :  
**L'accès à l'emploi** en raison du poids de l'agglomération grenobloise, de la partie sud du voironnais et (plus récemment) des pôles de Crolles-Bernin et de Montbonnot (Grésivaudan) dans l'offre totale (stock) et son développement (flux).
- Page 296 :  
**2.1. Les projets de développement technologique, scientifique et universitaire**  
**2.1.1. Le développement et l'accompagnement des pôles de compétitivité**  
 Le développement des pôles de compétitivité **MINATEC** (micro et nanotechnologies), **TENERDIS** (énergie), **LYON BIOPOLE** (biotechnologies), et **AXELERA** (chimie, environnement et recyclage des matériaux) s'accompagne de grands investissements publics pour la réalisation de locaux d'accueil pour les centres de recherche et d'innovation ainsi que pour les entreprises. Ces investissements se localisent notamment sur la Presqu'Île Scientifique de Grenoble, sur le pôle santé (CHU de La Tronche), sur la zone industrielle de Crolles-Bernin et dans les autres sites technopolitains de la région grenobloise.  
**2.1.2. Le projet NANO 2012**  
 Le projet **NANO 2012** s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre ST-MICROELECTRONICS, IBM et le CEA pour renforcer les capacités de recherche et de production dans le champ des « puces électroniques » et de leur miniaturisation. Les sommes en jeu sont très importantes avec un montant prévisionnel de 2,4 milliards d'euros investis dans la recherche et de 1,2 milliard d'euros investis dans la production. Ces investissements se localisent notamment sur la Presqu'Île Scientifique de Grenoble et sur la zone industrielle de Crolles-Bernin.
- Page 297 :  
**2.1.4. Des projets localisés principalement sur 4 sites : la Presqu'Île Scientifique de Grenoble, le Domaine Universitaire de Gières / Saint-Martin-d'Hères, le CHU de La Tronche et la zone industrielle de Crolles-Bernin**  
**La zone industrielle de Crolles - Bernin**  
 Ce site va bénéficier de l'extension des capacités de production de l'usine ST-MICROELECTRONICS dans le cadre du projet NANO 2012.
- Page 298 :  
**Dans le Grésivaudan**, on peut citer le **projet de zone intercommunale de La Buisnière**. Par ailleurs, le **parc technologique de Crolles-Bernin**
- Page 302 :  
**2.3.5. La liaison en site propre entre Crolles et la gare de Brignoud**  
 Cette liaison est étudiée par la communauté de communes du Grésivaudan. Son objectif est de connecter la gare de Brignoud (qui bénéficiera d'une hausse importante de son offre ferroviaire en lien avec les aménagements du Sillon Alpin Sud), la zone d'activité de Crolles-Bernin

Bernin apparaît individuellement dans des listes sur les pages 17 et 22 concernant les lignes de bus, il est cité à part page 116 à propos de SOITEC et sur une liste page 288.

## **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) , 74 pages :**

- Page 16 :  
**Grésivaudan**  
Le Grésivaudan bénéficie d'une situation stratégique dans le Sillon Alpin, sous influence des agglomérations grenobloise et chambérienne, dont il convient de prendre en compte les dynamiques. Cette situation lui confère une attractivité importante, en particulier pour l'habitat et l'économie, avec des pôles d'emplois très actifs, tels que Crolles, Bernin ou Montbonnot, qui doivent continuer de se développer, notamment autour des activités de haute technologie, élément essentiel du moteur économique de la région.
- Page 37 :  
Le développement de l'emploi s'est largement concentré dans un nombre limité de pôles (coeur de l'agglomération grenobloise, Voiron, Centr'Alp, Crolles-Bernin, Montbonnot, Saint-Marcellin...).
- Page 45 :  
Cette réduction de l'usage de la voiture —en solo|| doit notamment concerner les déplacements liés au coeur de l'agglomération grenobloise et, plus largement, les déplacements liés aux autres grands pôles urbains et économiques (Voiron, zones d'activités de Crolles-Bernin et de Centr'Alp,

## **DOO (Document d'orientation et d'objectifs), 270 pages :**

- Page 67 :  
**14. Le Cône du Manival** : préserver les coupures d'urbanisation entre Villard Bonnot, Saint-Ismier et Bernin afin de mettre en valeur la silhouette des villages et le cône, tout en préservant les vues depuis l'autoroute.
- Page 167 :  
**1. Le développement futur du Grésivaudan se localisera en priorité dans la vallée**, tout en permettant aux communes de montagne de conforter leurs activités touristiques et d'accueillir un développement résidentiel modéré mais suffisant pour maintenir voire développer les commerces et services nécessaires à la vie locale.  
**2. Dans le bassin de vie de Crolles et de Villard-Bonnot** (pôles principaux dont l'influence est relayée par les pôles d'appui de Bernin, Saint-Ismier, Montbonnot, Le Versoud et Froges), les documents d'urbanisme locaux, les projets et les politiques d'aménagement veilleront à :
  - ⌚ Conforter et accompagner l'accueil des activités économiques notamment autour des zones d'activités de Crolles – Bernin et d'Innovallée / Montbonnot.
  - ⌚ Développer et diversifier l'offre d'habitat pour répondre aux besoins de logements des actifs des zones d'activités économiques du secteur.
  - ⌚ Conforter les centralités de Crolles et de Villard Bonnot en s'appuyant notamment sur la proximité des transports collectifs (gares, TCSP).
  - ⌚ Renforcer les liaisons entre les deux rives de la vallée, notamment grâce à l'aménagement d'un transport collectif en site propre entre Crolles et Villard-Bonnot (gare SNCF).
  - ⌚ Renforcer les liaisons au sein de chaque rive et vers l'agglomération grenobloise, notamment grâce à l'aménagement de transports collectifs en site propre entre Crolles, Saint-Ismier, Montbonnot et l'agglomération grenobloise ; et entre Villard-Bonnot, le Versoud et l'agglomération grenobloise.
  - ⌚ Restructurer les abords de la RD1090 et de la RD 523 et améliorer l'articulation entre les grandes zones économiques (Crolles-Bernin, Innovallée notamment) et les espaces urbains limitrophes en lien avec l'aménagement des liaisons en site propre évoquées précédemment.
  - ⌚ Renforcer les connexions en transports collectifs et par les modes actifs avec l'agglomération grenobloise (continuité des cheminements piétonniers et cyclables, dessertes de proximité en transports collectifs, articulation entre Innovallée Meylan et Innovallée Montbonnot).
- Page 214 :  
**Au regard du contexte exposé précédemment, les politiques des collectivités viseront à créer les conditions favorables :**  
**1. A la réduction du trafic automobile, en priorité pour les déplacements :**

- ⌚ liés au coeur de l'agglomération grenobloise, au centre-ville de Grenoble et à ses polarités relais ;
  - ⌚ liés à la ville-centre de Voiron, son espace aggloméré et les pôles de la centralité voironnaise ;
  - ⌚ liés à la ville-centre de Saint-Marcellin et son espace aggloméré ;
  - ⌚ liés aux grands pôles d'activité (Crolles-Bernin, Innovallée Meylan et Montbonnot, plateformes chimiques du sud grenoblois, etc.).
- Page 215 :  
**prendre en compte la structure multipolaire de la région grenobloise**, notamment en améliorant les liaisons entre et vers le centre-ville de Grenoble, les trois « polarités relais » du coeur de l'agglomération grenobloise, la ville-centre de Voiron et les pôles de la « centralité voironnaise », la ville-centre de Saint-Marcellin et son espace aggloméré, les grands sites d'activités (notamment Crolles/Bernin, Centr'Alp, Bièvre Dauphine et les plateformes chimiques du Sud Grenoblois) et, plus largement, les pôles principaux et les pôles d'appuis identifiés dans le SCoT.
  - Page 227 :  
Améliorer l'articulation entre les lignes internes au secteur et les lignes métropolitaines notamment pour faciliter l'accès aux pôles d'emplois de Crolles-Bernin et d'Innovallée-Montbonnot

**DAC (Document d'Aménagement Commerciale) :**

Aucune citation pour Bernin